



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E118923

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2024

ÉDITÉ LE 04/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 341889186

Siret : 341 889 186 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6108682

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10517503904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10517503904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : JAMOT

Z.I. LES CHAUMES NORD
24600 RIBERAC

Téléphone : 05 53 90 13 89

Portable : 06 71 90 51 16

Site Internet :

E-mail : jc.laville@entreprise-jamot.com

Responsabilité légale :

LAVILLE JEAN-CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 05 53 90 15 82

Effectif moyen : 43

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/09/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	05/05/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	14/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	05/05/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.